



CONFERENCE INTRODUCTIVE - Jeudi 12 mai : 10h30-12h00

Auditorium

Comment transformer le rêve en réussite entrepreneuriale ?

De "I have a dream" de Martin Luther King à Léonard de Vinci, tous les grands changements, positifs ou négatifs, de ce monde sont les fruits des rêves de certains. Si l'on rêve tous les jours, on a parfois du mal à prendre ces pensées au sérieux. Pourtant, rêver c'est accepter de dépasser l'autocensure du quotidien pour se réinventer et entreprendre.

Pierre-Olivier MAROY, Entrepreneur, concepteur de parcours client et professeur en management et marketing au pôle Léonard de Vinci, abordera cette thématique sous trois angles nourris de son expertise :

- ▶ Concrétisation d'un rêve avec la création en 2010 d'une entreprise éthique de développement mobile embauchant uniquement des handicapés moteurs.
- ▶ Accompagnement de la mutation digitale au sein de plusieurs groupes de presse et dans le monde de la distribution.
- ▶ Approche personnelle auprès des personnes en demande d'aide à domicile qui lui permet d'identifier un certain nombre de difficultés dans la prise en charge actuelle des soins à domicile.

A cela s'ajouteront d'autres pistes de réflexion :

- Quelques cas de disruption : Uber, Google, Criteo.
- Ecouter et décrypter les rêves de ses clients : sociologie du consommateur.

Animateur : Nicolas PAILLOUX,
Responsable du pôle Communication, Lobbying et Événementiel





CONFERENCE - Jeudi 12 mai : 14h00-15h30

Auditorium

Régime fiscal et schéma juridique : une source d'économie financière ?

Certaines études ont démontré que le CICE a rendu, dans certains cas, la fiscalisation aux impôts commerciaux plus intéressante financièrement que le régime associatif d'exonérations fiscales.

Cela s'explique par les éléments suivants :

- ▶ L'assujettissement à la TVA permet de ne plus acquitter la taxe sur les salaires et permet de déduire la TVA sur les achats.
- ▶ L'aide à domicile est une activité nécessitant une intervention importante de salariés dont les rémunérations sont inférieures à 2,5 fois le SMIC (base du CICE).
- ▶ Les activités d'aide à domicile ne génèrent plus de résultats imposables à l'impôt sur les sociétés (insuffisance de financements).

Pour autant, l'assujettissement aux impôts commerciaux implique le paiement :

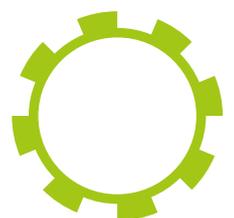
- ▶ De la CET.
- ▶ De l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun.
- ▶ De la taxe d'apprentissage.

Des simulations financières ont démontré que le taux de TVA applicable à l'activité est l'élément déterminant qui rendra intéressante ou non la fiscalisation, étant précisé que la TVA ne peut pas, dans beaucoup d'activités, être ajoutée aux tarifs actuels.

En cas de volonté d'être soumis aux impôts commerciaux, la forme associative peut alors poser une difficulté. Une solution pourrait éventuellement être la transformation en SCIC et ce pour demeurer un acteur de l'économie sociale et solidaire. Cette forme juridique comprend néanmoins des spécificités impliquant d'intégrer une évolution de la forme juridique à une réflexion de fond sur le projet associatif.

Intervenant : Alexis BECQUART, Avocat Associé du Cabinet Delsol Avocats

Animateur : Moussa CAMARA, Chef de projet Financement, gestion et organisation UNA





CONFERENCE - Jeudi 12 mai : 16h30-18h00

Auditorium

Dépasser les méthodes et outils de gestion classique pour mieux appréhender la relation santé - travail - performance

Les équipes et collaborateurs sont soumis de fait à une pression, notamment du temps disponible, de plus en plus importante. L'application de techniques déjà rôdées arrive à un plafond et n'apporte plus de solutions pour réussir à progresser sans le faire au détriment des personnes.

Cette conférence permettra de découvrir les techniques permettant de repenser les relations au travail tout en améliorant la performance de la structure et en valorisant les salariés, à travers la présentation de différentes idées forces et concepts :

- ▶ Construire la confiance dans les pratiques au quotidien
- ▶ Mise en pratique des méthodes agile
- ▶ Amélioration continue et rituels associés

Or, il est prouvé que la modification des rituels et règles de fonctionnement au quotidien permettent de modifier le fonctionnement du collectif. Les méthodes collaboratives se basent sur un mode de management visuel, avec des mécanismes de coordination et d'amélioration continue collectifs. Ceux-ci permettent aux équipes de retrouver des espaces d'expression et de sens à leur activité.

Intervenant : Sylvain LOUBRADOU, coach agile et en transformation culturelle,
Bet@leadership

Animateur : Hélène LEMASSON-GODIN, Directrice des Ressources humaines Réseau UNA



CONFERENCE - Vendredi 13 mai : 10h00-11h30

Auditorium

Uberisation du service à domicile, mythe ou réalité ?

La digitalisation touche tous les acteurs de la vie et modifie les relations entretenues avec ses proches. De ce fait, ce phénomène devient un passage obligatoire dans l'univers professionnel et n'épargne pas le secteur associatif.

Comment le web et le digital changent la relation client ? Y-a-t-il un impact sur les acteurs historiques du secteur des services à la personne et de l'aide à domicile ? Les plateformes web d'intermédiation avec des indépendants constituent-elles un risque ? Quelles stratégies adopter pour faire face à ces changements et tirer profit de la vague du digital ?

Partant de ce constat et de ces interrogations, Salah BENZAKOUR partagera son point de vue au travers de son regard d'expert du marketing et des nouvelles technologies. Ayant également travaillé sur des missions à destination d'associations spécialisées dans l'aide à la personne (pour le réseau APA ou ABRAPA par exemple), il sera en mesure d'apporter des réponses au plus proche des problématiques de la branche de l'aide à domicile.

Intervenant : Salah-Eddine BENZAKOUR, Expert International en marketing et innovation digitale à Puissance E

Animateur : Manon DAFFARA, Chargée de communication externe et institutionnelle UNA



Vendredi 13 mai : 14h00-16h00 - Auditorium

CONFERENCE DE CLOTURE : 14h00-15h30

Mobilité stratégique et capacité d'entreprendre, des clés pour votre développement

Dans une économie d'environnements, marquée par l'incertitude et l'instabilité des contextes, la question du développement comporte plusieurs impératifs majeurs :

1. La nécessité de capter les signes précurseurs des mutations
2. L'orientation des offres vers la valeur stratégique pour le client
3. La clarification des fondamentaux pour donner du sens aux décisions
4. La mobilisation collective des talents au service de la mobilité des organisations
5. L'intégration dans les modèles économiques de manière native le financement de la mobilité.

En définitive, en pareille circonstance, toute forme d'attentisme défensif ne constitue en rien une attitude prudente.

Sans une gouvernance active du collectif, l'agilité stratégique des entreprises est largement compromise. Dans un monde en mutation, ne rien décider est en réalité une décision radicale.

Intervenant : Joseph LUSTEAU, Consultant et créateur du Cabinet Diagonart Conseil

Animateur : Philippe TERRIEN, Responsable des Systèmes d'information UNA

